



Malcolm Aboud

Avocat-conseil, Litiges

Toronto

[\(416\) 646-3964](tel:(416)646-3964)

maboud@osler.com

Admission au Barreau: Ontario, 2013

Domaines d'expertise

[Gouvernement et secteur public](#)

[Lutte contre la corruption](#)

[Services bancaires et financiers](#)

[Électricité et services publics](#)

[Énergie](#)

[Infrastructures](#)

[Mines et ressources naturelles](#)

[Litiges en droit de la construction](#)

[Droit pénal des affaires et enquêtes gouvernementales](#)

[Enquêtes des organismes de réglementation](#)

[Réglementation des services financiers](#)

[Litiges](#)

[Franchisage](#)

[Construction](#)

[Droit du commerce international et de l'investissement](#)

[Litiges en droit des sociétés et en droit commercial](#)

[Gestion de risques et réponse aux crises](#)

Malcolm est avocat-conseil, Litiges au sein du groupe Gestion de risques et réponse aux crises d'Osler à Toronto. Il conseille les clients sur une vaste gamme de différends commerciaux complexes, d'enquêtes réglementaires et d'affaires liées à la gestion de crise, en mettant l'accent sur la lutte contre la corruption, les sanctions, le blanchiment d'argent, la fraude et d'autres formes de criminalité financière et économique.

Il met à la disposition de ses clients une vaste expérience de la direction d'entreprises publiques et privées dans le cadre d'enquêtes internes et de procédures réglementaires et d'application de la loi. Malcolm représente régulièrement des clients dans les instances nationales et transfrontalières menées par les autorités d'application de la loi, notamment la Gendarmerie royale du Canada, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le département de la Justice des États-Unis.

Malcolm représente nos clients à tous les échelons des tribunaux en Ontario, tant dans des affaires de conformité que dans des litiges. Il possède une vaste expérience en première instance et en appel dans des actions collectives complexes, des affaires de construction et d'autres différends commerciaux.

Il fournit des conseils pragmatiques et critiques en affaires afin d'atténuer les risques de façon proactive, en travaillant avec les clients pour évaluer les secteurs de risque, mettre en œuvre des procédures et des politiques de conformité efficaces, résoudre les problèmes de gouvernance d'entreprise et soutenir les entreprises dans leur réponse aux crises.

Engagement communautaire

- The Nate Black Foundation, membre du conseil d'administration
 - Pro Bono Law Ontario (PBLO), avocat bénévole à la Cour des petites créances
 - Rotman Commerce Law Association, The Advocate Mooting Competition, juge pour l'édition de 2012
-

Qualifications

Formation

- Université McGill, B.C.L./J.D.
 - Université Western Ontario, B.A. (avec honneurs)
-

Langues

- français
 - anglais
 - espagnol
-

Associations professionnelles

- Association du Barreau de l'Ontario
- Association du Barreau canadien